

## Inde-Afrique, un partenariat gagnant-gagnant?

Thierry Santime\*, Université d'Ottawa

### Abstract

In this article, we question the "win-win" nature of cooperation between India and Africa. To do so, we will address multiple dimensions of these relations, namely political, economic, military and development assistance. While South-South cooperation is often touted as a model of horizontal partnership, less interested and more supportive than North-South cooperation, our analysis leads us to argue that India-Africa relations are not "win-win" relations but rather essentially in support of India's interests. We nevertheless offer some nuances, showing for example that cooperation on the military front seems to be mutually beneficial. However, altogether, our analysis shows that the "win-win" rhetoric preached by Indian leaders (and inspired by China) in the context of Indo-African cooperation is in fact limited in terms of concrete application or materialization in the relationship. It is therefore necessary to reshape these relations to make them truly and equitably beneficial to both entities.

Keywords : India-Africa, South-South cooperation, "win-win"

### Résumé

Dans le cadre de ce travail, nous nous interrogeons sur le caractère « gagnant-gagnant » de la coopération entre l'Inde et les pays africains. Pour ce faire, nous aborderons multiples facettes de ces relations, à savoir les relations politiques, économiques, militaires et l'aide au développement de l'Inde en Afrique. Alors que la coopération Sud-Sud est souvent vantée par d'aucuns comme modèle de partenariat horizontal, moins intéressé et plus solidaire que la coopération dite Nord-Sud, notre analyse nous amène à soutenir que les relations indo-africaines ne sont pas « gagnant-gagnant » mais plutôt essentiellement en faveur des intérêts de l'Inde. Ceci dit, nous apportons quelques nuances, en montrant par exemple que la coopération sur le plan militaire semble être mutuellement bénéfique. Somme toute, il ressort de notre analyse que la rhétorique « gagnant-gagnant » tant serinée par les dirigeants indiens (s'inspirant notamment de ceux de la Chine) dans le cadre de la coopération indo-africaine s'avère en fait limitée en termes d'application concrète ou de matérialisation dans les relations. Il est donc nécessaire d'opérer une refonte desdites relations pour les rendre véritablement et équitablement bénéfiques aux deux entités.

Mots-clés : Inde-Afrique, Coopération Sud-Sud, « gagnant-gagnant »

---

#### \*Biography :

Thierry Santime has just completed his Master's degree in Public and International Affairs at the University of Ottawa. He also holds a bachelor's degree in Economics and Politics from Université de Montréal. Thierry is interested in international development, political issues in Sub-Saharan Africa, North-South and South-South relations. Thierry is also an editor for la Revue du Comité des Affaires Internationales de l'Université de Montréal (CAIUM) and regularly writes articles, mostly on social and political issues in Africa (See [here](#) ). Thierry was also a member of the Potentia editorial committee this year.

#### Biographie :

Thierry Santime vient de compléter sa maîtrise en Affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. Il est aussi titulaire d'un baccalauréat en économie et politique de l'université de Montréal. Thierry s'intéresse aux questions de développement international, aux enjeux politiques en Afrique Subsaharienne, aux relations Nord-Sud et Sud-Sud. Thierry est aussi rédacteur pour la revue du Comité des affaires internationales de l'Université de Montréal et écrit régulièrement des articles, notamment sur les enjeux sociaux et politique en Afrique (Voir [ici](#) ). Thierry a également été membre du comité éditorial du Potentia cette année.

## Introduction

L'Inde, ce géant démographique et économique, s'est toujours positionnée depuis la Conférence de Bandung (1955) comme un des leaders de la coopération « Sud-Sud », qui supposément serait aux antipodes d'une coopération Nord-Sud considérée comme déséquilibrée, voire appauvrissante pour les pays du Sud. Ainsi, dans sa coopération avec les pays Africains, l'Inde n'hésite pas à déployer registres et discours anticoloniaux ou anti-impérialistes pour nourrir une certaine proximité idéologique vis-à-vis des pays africains, mais soutient également que son partenariat avec l'Afrique est véritablement au bénéfice des deux entités (comme la Chine le prétend aussi avec le fameux « win-win »). Les relations indo-africaines ont également ceci de particulier qu'une importante diaspora ou population d'origine indienne est installée depuis plusieurs années sur le continent africain, notamment en Afrique du Sud et dans certains pays d'Afrique de l'Est. Toutefois, force est de constater qu'alors que les relations de plus en plus croissantes entre la Chine et l'Afrique font l'objet d'une quantité considérable de publications scientifiques, les relations entre l'Inde et l'Afrique sont relativement moins analysées, et ce, malgré leur ampleur tout aussi croissante ces dernières décennies.

Ainsi, le choix de travailler sur la coopération indo-africaine se justifie par trois constats. D'abord, tel que mentionné, il y a relativement peu de travaux sur cette coopération. Ensuite, ces dernières années, on observe une présence accrue en Afrique des pays dits émergents, parmi lesquels l'Inde. Enfin, en comparaison, les grandes puissances telles que la France, le Royaume-Uni et les États-Unis connaissent une perte de vitesse en termes d'échanges économiques et commerciaux avec l'Afrique. Considérant ces trois éléments, il est pertinent d'analyser comment la coopération « Sud-Sud », en l'occurrence entre l'Inde et l'Afrique, se distingue du partenariat « classique » avec les pays du Nord. Plus précisément, nous tenterons d'observer dans quelle mesure la coopération entre l'Inde et les pays africains peut être qualifiée de « gagnant-gagnant ». L'hypothèse que nous défendrons est que la coopération entre l'Inde et les pays africains n'est pas « gagnant-gagnant », en ceci qu'il y a une réplique du schéma de coopération classique qui désavantage les pays africains et profite essentiellement à l'Inde. Cette analyse débutera par un bref historique de la coopération indo-africaine, suivi de la présentation du cadre conceptuel et analytique avant de, finalement, analyser les relations indo-africaines.

### I-Bref historique de la coopération Inde-Afrique

Depuis son indépendance en 1947, l'Inde entretient des relations avec les pays africains. Cependant, ces relations ont connu des phases de solidité et d'autres phases de moindre proximité. Aux toutes premières années de l'indépendance de la nation indienne, l'Inde a commencé à entretenir de relations privilégiées avec essentiellement des pays d'Afrique de l'Est, notamment le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie où réside une importante communauté d'origine indienne (Lafargue, 2006, p. 137). Parallèlement, durant cette période du début des années 50 jusqu'aux indépendances de nombreux États africains autour des années 1960, l'Inde a également apporté son soutien à de nombreux mouvements indépendantistes africains. Selon Lafargue (2006, p. 138), de nombreux dirigeants africains de cette époque, parmi lesquels Julius Nyerere (Tanzanie), Kenneth Kaunda (Zambie) et Kwame Nkrumah (Ghana) se sont inspirés des idéaux de non-violence prônés par le leader indien Gandhi. Toutefois, ces années ont été marquées peu ou prou par une certaine « introversion régionale » de la part de l'Inde qui a davantage entretenu des relations avec ses voisins asiatiques. Ce n'est qu'au début des années 1990 que les relations indo-africaines prennent véritablement de l'ampleur, à la faveur des politiques de libéralisation entreprises à cette époque en Inde et de la croissance des entreprises du secteur privé qui s'en est suivie (Mawdsley et McCann, 2010, p. 84; Bergamaschi et al, 2017, p. 38). L'ex-premier ministre indien (1947-1964) Jawaharlal Nehru, également une des figures emblématiques de la lutte à l'indépendance, semblait avoir flairé cette floraison à venir du partenariat indo-africain lorsqu'il déclarait en son temps : « Dans une perspective historique, les intérêts indiens sont susceptibles d'être de plus en plus liés à la croissance de l'Afrique [Traduction libre] »<sup>1</sup> (Pham, 2013, p. 94).

---

<sup>1</sup> « In historical perspective, Indian interests are likely to be bound up more and more with the growth of Africa. »

De plus, alors qu'avant les années 2000, les relations indo-africaines concernaient essentiellement d'anciennes colonies britanniques, notamment d'Afrique australe et orientale, force est de constater que le spectre de ce partenariat s'est considérablement élargi, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale entretenant désormais de relations bilatérales et multilatérales avec l'Inde. Selon Mawdsley et McCann (2010), « la demande croissante de pétrole et d'autres ressources, ainsi que la recherche d'opportunités d'investissement [Traduction libre] »<sup>2</sup> (p. 84) expliqueraient en grande partie ce désir d'investir davantage dans ces pays d'Afrique dont une bonne quantité possède d'énormes potentialités en ressources naturelles et hydrocarbures. Signe de ce renforcement des relations entre l'Inde et les pays africains, ces deux entités ont institué, à l'instar du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), un Forum de coopération Inde-Afrique, soit un sommet sur la coopération indo-africaine qui a lieu depuis 2008 sur une base triennale, connu sous le nom de IAFS (India-Africa Forum Summit) (Aurégan, 2019, p. 2).

## II-Présentation du cadre conceptuel et du cadre analytique

Dans cette partie, nous définissons les concepts de « coopération sud-sud » et de relations « gagnant-gagnant » qui sont souvent mobilisés aussi bien par les dirigeants indiens que par de nombreux chefs d'État ou de gouvernement africains pour vanter les « mérites » d'une coopération qui serait prétendument expurgée ou débarrassée d'une logique de domination ou d'assujettissement. Le concept de relations Sud-Sud fait référence à la coopération qui lie entre eux de nombreux pays considérés comme étant en voie de développement ou émergents. Ce concept trouverait ses origines dans la lutte pour l'indépendance des pays africains et asiatiques commencée dans les années 1940 et ensuite affermie au sein du mouvement des Non-Alignés dont l'ex-dirigeant indien Nehru fut d'ailleurs l'une des figures de proue (Bergamaschi et al, 2017, p. 1). Les promoteurs et ardents défenseurs de cette forme de coopération soutiennent qu'elle est basée sur des valeurs d'égalité, de solidarité et de la défense de la souveraineté des nations entre autres éléments (Bergamaschi et al, 2017, p. 2). Cependant, comme le font bien remarquer Bergamaschi et Tickner, cette prétention d'horizontalité ou même d'homogénéité d'intérêts ne tient pas à l'épreuve des vérifications empiriques (Bergamaschi et al, 2017, p. 8).

Dans le même ordre d'idées, le concept de relations « gagnant-gagnant » dont la Chine notamment s'est fait le défenseur emblématique, à tout le moins dans son discours sur sa coopération avec les pays africains, est également pertinent à considérer. Bien que largement utilisé dans la terminologie diplomatique ou politique portant sur les relations Sud-Sud ainsi que dans les travaux académiques traitant de ces relations, cette notion de partenariat « gagnant-gagnant » reste assez évasive. Comme le note Mthembu, elle peut comprendre des éléments aussi variés, et à bien des égards plutôt vagues, que la promotion de la paix et du dialogue comme voies de résolution de conflits, la « promotion d'intérêts mutuels, le respect de la souveraineté et de l'intégrité des nations, une politique de non-interférence et la coopération dans les affaires internationales » (Mthembu, 2018, p. 2).

Notre cadre analytique vise à éviter ce genre d'équivoque et nous permettre d'analyser dans quelle mesure il est possible de qualifier les relations indo-africaines de « gagnant-gagnant ». Ce cadre est adapté et raffiné de l'ouvrage de Bergamaschi et al (2017) intitulé *South-South cooperation beyond the myths : Rising donors, new aid practices?*. Celui-ci nous amène à évaluer la coopération entre ces deux entités du « Sud » en analysant quatre éléments spécifiques de cette coopération : l'aspect politique, le domaine économique, l'aspect militaire ainsi que l'aide au développement. La coopération indo-africaine sera analysée à travers ces différentes composantes et spécifiquement sous le prisme des critères suivants. En ce qui concerne l'aspect politique, il sera question de voir dans quelle mesure ces relations favorisent la démocratie, la bonne gouvernance ou la redevabilité ou si, au contraire, elles sont plutôt de nature à encourager des régimes autoritaires ou corrompus. Nous verrons aussi si les intérêts politiques des deux entités sont adéquatement et équitablement représentés. Pour ce qui est de l'aspect économique, il s'agira d'analyser la structure des échanges économiques et commerciaux pour voir dans quelle mesure elle permet aux deux entités de

---

<sup>2</sup> « *The growing demand for oil and other resources, as well as the search for investment opportunities* »

véritablement bénéficié de façon équilibrée et durable de ces échanges. En ce qui a trait au domaine militaire, l'analyse nous permettra de jauger si cette coopération favorise la sécurité des États et le développement ou plutôt la protection d'intérêts stratégiques inavoués. Enfin, l'aide au développement indienne sera scrutée en étudiant les types et modalités de cette aide pour voir si elle s'aligne avec les priorités des pays bénéficiaires (africains) et si elle permet d'avoir des résultats conséquents par rapport aux attentes.

En analysant la coopération indo-africaine sous le prisme de ces aspects, nous pourrions évaluer si elles sont réellement de nature à favoriser les intérêts durables des deux entités (gagnant-gagnant), ou si elles servent essentiellement les intérêts d'une entité et moins ceux de l'autre. La plupart des sources utilisées dans ce travail sont des ouvrages ou des articles scientifiques extraits des bases de données spécialisées. Néanmoins, pour mener à bien cette recherche, différents articles de presse et d'autres ressources documentaires « non-scientifiques » ont été consultés en amont afin de mieux cerner la question et de mieux orienter la démarche analytique entreprise ici.

### III-Analyse

#### a) Coopération politique

Ces dernières années, la coopération politique entre l'Inde et le continent africain s'est renforcée. Un des éléments qui permet d'appuyer cette assertion est la création annoncée par les autorités indiennes de 18 nouvelles ambassades en Afrique, qui vont s'ajouter aux 30 ambassades actuellement opérationnelles (44 si on inclut les consulats) (Aurégan, 2019). De plus, comme mentionné précédemment, le Forum de coopération Inde-Afrique qui se tient depuis 2008 établit un cadre institutionnel réunissant tous les trois ans les dirigeants indiens et leurs homologues africains. Au-delà des effets d'annonce et des discours fraternisant ou « tiers-mondistes », nous essayons de voir concrètement ce qu'il en est de cette coopération sur le plan (géo)politique.

Primo, il faut noter que, comme la Chine, la politique étrangère de l'Inde envers l'Afrique se base essentiellement sur la non-ingérence ou non-conditionnalité politique. Néanmoins, comme le souligne bien Santander, l'Inde est un peu prise entre l'enclume et le marteau, dans la mesure où elle doit concilier cette affirmation de non-ingérence et l'appui aux valeurs et normes démocratiques qu'elle souhaite prôner en tant que « plus grande démocratie du monde » (Santander, 2014, p. 71-72). En pratique, en scrutant la géographie et la dynamique du partenariat indo-africain, l'on se rend compte que l'Inde fait fi des considérations normatives de respect de droits de l'Homme ou de bonne gouvernance. Mawdsley et McCann (2010, p. 88) ont raison de pointer du doigt le fait que la Chine a essuyé de nombreuses critiques à cause de ses liens étroits avec des régimes autoritaires ou répressifs, s'embarrassant peu des idéaux démocratiques, alors que l'Inde qui suit quasiment la même tendance est plutôt épargnée.

Un exemple illustratif de cette tendance est la relation étroite que l'Inde entretient avec le régime du Soudan (nous faisons référence ici surtout à la période où le dictateur Omar El-Béchir était au pouvoir). Il convient de noter que la compagnie nationale indienne de pétrole et gaz, Oil and Natural Gas Corporation (ONGC) détient le quart du capital de la Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC) du Soudan et a été chargée de construire et d'assurer l'exploitation d'une raffinerie à Port Soudan, principale ville portuaire du pays. De façon similaire, une autre multinationale indienne, à savoir Videocon avait signé en juin 2005 des accords avec le gouvernement du Soudan, lui « permettant de mener des forages *off-shore* » (Lafargue, 2006, p. 145). De même, l'Inde entretient ces dernières années des relations sans cesse croissantes avec des pays africains caractérisés « par des économies de rente et des régimes politiques rentiers » comme l'Angola, le Congo, la Guinée Équatoriale ou le Nigéria (Hugon, 2011, p. 47). Le problème n'est pas tant d'entretenir des relations avec ces pays, mais plutôt le fait que l'Inde passe sous silence les violations de droits humains commises dans ces pays et la gestion assez corrompue de l'État, pour favoriser essentiellement ses intérêts. Comme le note Hugon, ces relations, plutôt que de favoriser une accumulation productive « créent de nouvelles dépendances renforçant les structures rentières africaines » (Hugon, 2011, p. 48).

Nous considérons que la promotion des normes démocratiques et de bonne gouvernance est essentielle à une coopération qui se veut « gagnant-gagnant » dans la mesure où les régimes autoritaires ne respectent pas les droits de la personne et ne favorisent pas un développement harmonieux et inclusif. S'il est vrai que l'appartenance ou le soutien à de régimes démocratiques n'est pas nécessairement gage de progrès économique, loin s'en faut, nous estimons tout au moins que les valeurs démocratiques permettent de protéger les droits inaliénables de la personne, de garantir un État de droit et favorisent une certaine imputabilité de dirigeants. Non seulement les pays sur le plan macro mais aussi les individus sur le plan micro seraient généralement mieux lotis avec ce type de régime qui promeut la démocratie et la bonne gouvernance.

Par ailleurs, sur le plan politique, l'Inde cherche également à accroître son influence diplomatique et son rayonnement international. Elle vise notamment à obtenir le soutien des États africains pour son aspiration à avoir un siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations-Unies (Da Lage, 2017) ou à tout le moins à en obtenir une réforme substantielle, « consistant à élargir le Conseil de sécurité de 15 à 25 membres, en créant six nouveaux sièges de membres permanents, dont deux pour les pays du continent africain » (Lafargue, 2006, p. 147). Dans cette perspective, l'Inde soutient qu'elle défend les intérêts des pays du Sud, et singulièrement ceux des États africains au sein d'instances internationales. S'il est vrai qu'en théorie, l'Inde n'est pas avare de discours célébrant l'esprit de Bandung, en pratique, comme le soutient Shrivastava, même si l'Inde joue un rôle important dans des initiatives « Sud-Sud » comme l'Initiative de Coopération Sud-Sud du Groupe des vingt (G20) à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les BRICS<sup>3</sup> ou l'IBSA<sup>4</sup>, l'approche indienne « n'énonce aucun programme concret » de nature à promouvoir les intérêts des pays du Sud, en ce compris donc les pays africains (Shrivastava, 2009, p.127).

Pour conclure cette partie, comme Santander, nous remettons en question le caractère « gagnant-gagnant » de cette forme de coopération, car « l'éthique minimaliste » qu'elle prône est susceptible de contribuer à renforcer les maux qui minent le continent africain, notamment « le renforcement des régimes autoritaires, l'affaiblissement des droits humains et sociaux au profit d'une politique économique davantage marquée par le mercantilisme et l'aggravation de la corruption » (Santander, 2014, p. 73).

## **b) Relations économiques**

Selon Taylor (2012), Gandhi aurait tenu les propos suivants : « Le commerce entre l'Inde et l'Afrique consistera à échanger des idées et des services et non des biens de consommation contre des matières premières, comme cela se passait avec les colons occidentaux [Traduction Libre] »<sup>5</sup> (p.782). Pourtant, force est de constater que c'est bien l'inverse qui se produit. En effet, plus d'un quart des importations pétrolières de l'Inde proviennent d'Afrique et plus de 70% des importations en provenance du continent africain sont des combustibles fossiles ou hydrocarbures (Da Lage, 2017). En effet, l'Inde importe essentiellement des matières premières brutes d'Afrique subsaharienne et exporte des produits manufacturés auprès de cette région (Cairó-i-Céspedes et Colom-Jaén, 2014, p. 379). Le Nigéria est le principal fournisseur africain en brut (11%) de l'Inde, devant le Soudan qui lui livre 3.2 millions de tonnes de brut par an (Jeune Afrique, 2011).

Le problème avec ce modèle d'échange de matières premières non-transformées contre produits manufacturés est qu'il n'aide pas les pays africains à s'industrialiser, condition sine qua non s'il en est pour se développer et devenir compétitif au niveau des marchés internationaux. A contrario, du fait que les produits indiens à bas prix et de qualité variée investissent le continent africain, le tissu industriel de nombreux pays s'en trouve frictionné ou négativement affecté. De nombreuses petites et moyennes entreprises et des agriculteurs perdent leur marché et compétitivité du fait de la concurrence relativement déloyale des entreprises indiennes. Quelques exemples permettent

---

<sup>3</sup> Acronyme anglais qui désigne un groupe de pays, incluant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, qui se regroupe en sommets annuels.

<sup>4</sup> Acronyme anglais pour le forum de coopération Inde, Brésil et Afrique du Sud.

<sup>5</sup> *"The commerce between India and Africa will be of ideas and services, not manufactured goods against raw materials after the fashion of Western exploiters"*

d'expliciter ce propos. Dans le livre collectif édité par Mawdsley et McCann (2011) et spécifiquement dans un chapitre traitant de l'impact des relations commerciales entre l'Inde et le Kenya sur l'industrie du vêtement de ce dernier, les auteurs se servent de l'expérience de 10 entreprises kényanes de fabrication de vêtements pour mesurer l'impact de la concurrence avec les producteurs de vêtements indien. Il en ressort que la concurrence avec les produits conçus ou fabriqués en Inde a miné l'industrie du vêtement kenyan (Mawdsley et McCann, 2011, p. 85). Une autre illustration de ces effets néfastes sur le secteur local des échanges indo-africains peut être tirée de la coopération entre l'Éthiopie et l'Inde au niveau du secteur agricole. En effet, des agriculteurs et éleveurs locaux éthiopiens ont été expulsés en vue d'accorder de grandes étendues de terre à rabais à des investisseurs indiens. Selon les estimations, fin 2010, plus d'un million d'hectares de terres en Éthiopie auraient été accordés à des firmes étrangères, dont les « plus gros investisseurs venaient d'Inde » (Cheru, 2016, p. 605). Hugon (2011, p. 49) soutient également que l'Inde, forte de ses 70% de terres cultivables « disponibles », est devenue un important investisseur foncier en Afrique afin non seulement de produire des agrocarburants (forme de carburant produit à partir de matière non fossile) mais aussi garantir sa sécurité alimentaire. Cependant, il fait remarquer que ces transactions foncières se font dans une certaine opacité, faisant fi des droits coutumiers ou légaux d'usage et d'appropriation de la terre revenant aux populations locales (Hugon, 2011, p. 49).

Cette relation économique peut être considérée comme étant assez déséquilibrée car non seulement elle fait le lit d'une désindustrialisation du continent à cause de la forte concurrence des entreprises indiennes, mais elle est également problématique, en ceci que de nombreux investissements indiens lèsent les travailleurs ou producteurs locaux, comme expliqué ci-dessus. Cependant, il y a bien entendu des aspects positifs à cette relation sur le plan économique qu'on ne peut passer outre, par souci d'objectivité. On peut citer notamment le rôle important de l'industrie pharmaceutique indienne en Afrique. En effet, comme le notent Mawdsley et McCann (2011, p. 87), les produits pharmaceutiques indiens bon marché sont une aubaine pour de nombreux consommateurs africains. Le groupe Cipla par exemple, géant du médicament générique, a apporté une plus-value concrète, et ce, surtout auprès des personnes séropositives grâce à ses antirétroviraux qui sont vendus à des prix bien moins chers que ceux pratiqués par les compagnies occidentales (Jeune Afrique, 2011). Par ailleurs, le rôle grandissant de la multinationale indienne de télécommunication Bharti Airtel sur le continent a permis l'émergence des services bancaires, médicaux et autres par voie téléphonique (cellulaire) avec un certain succès (Santander, 2014, p. 71). C'est le lieu de faire remarquer que le secteur privé joue un rôle important dans le cadre de cette coopération. Des groupes comme Tata ou Mahindra et Mahindra sont présents depuis plusieurs décennies sur le continent (Shrivastava, 2009, p. 130). Cependant, leur bilan est plutôt mitigé, dans le sens où malgré les investissements croissants de ces mastodontes indiens du secteur privé, on n'enregistre pas encore un transfert de technologies conséquent ou un renforcement de capacités, de nature à propulser les secteurs industriels locaux.

Somme toute, la relation n'est pas gagnant-gagnant car le modèle extractiviste dominant crée une logique de dépendance de pays africains aux revenus tirés de matières premières, ce qui n'aide pas ces derniers à diversifier leur économie; engendre une désindustrialisation à cause de la forte compétitivité de produits indiens; et est caractérisé par un manque de transparence dans de nombreuses transactions ainsi que par l'absence de compensation ou de mitigation des torts causés aux travailleurs locaux. Néanmoins, ce bilan peut être nuancé en soulignant que l'Inde apporte tout de même une valeur ajoutée (socio)économique aux populations de nombreux pays africains, notamment à travers les produits pharmaceutiques bon marché, qui autrement seraient dispendieux pour ces populations à cause des droits de brevets dont se prévalent d'autres pays. L'accessibilité à une vaste gamme de services téléphoniques innovants grâce au géant des télécommunications indien Bharti Airtel consiste en un autre impact positif.

### c) Coopération militaire

La coopération entre l'Inde et l'Afrique sur le plan militaire mérite notre attention, et ce, à plusieurs égards. D'abord, de nombreux pays africains font partie de l'espace entourant l'Océan indien, un lieu stratégique pour le pouvoir de New Delhi. Selon Pham (2013, p. 97), depuis 2008, la marine indienne a renforcé ses patrouilles dans l'océan indien « pour lutter contre la piraterie qui affecte ses intérêts vitaux » (Pham, 2013, p. 97). Selon Mawdsley et McCann (2011, p. 199) : « L'inquiétude face à l'expansionnisme chinois a conduit la marine indienne à chercher à renforcer sa défense et son engagement commercial avec les Seychelles, Madagascar, Maurice et le Mozambique [Traduction Libre] »<sup>6</sup> (Mawdsley et McCann, 2011, p. 199). Selon toute vraisemblance, l'Inde voit d'un mauvais œil l'influence militaire grandissante de l'armée chinoise, mais également pakistanaise et américaine dans cette région (Océan indien), ce qui l'a conduit à raffermir ses liens de coopération tant sur le plan militaire qu'économique avec les États africains autour de l'océan indien, notamment Madagascar, Île Maurice, La Réunion, les Seychelles, entre autres (Shrivastava, 2019, p. 131).

L'Afrique du Sud est le principal partenaire africain de l'Inde dans le domaine stratégique/de la défense. Un important accord de coopération en matière de défense a été signé en 2000 entre les deux parties. D'autres accords de cette nature ont ensuite été signés avec d'autres pays comme le Nigéria ou la Tanzanie (Da Lage, 2007). Selon Sanjiv (2016), les relations indo-africaines vont « au-delà de la simple passation de marchés » (p. 415) pour inclure le transfert de technologies, la formation ainsi que la coopération en matière de paix. Par ailleurs, il fait savoir que l'Inde et l'Afrique du Sud étudient la possibilité d'établir un réseau de recherche et développement conjoint dans le domaine de la défense. Ces tendances semblent plutôt encourageantes et s'inscrivent dans le sens d'un partenariat mutuellement bénéfique, notamment grâce au transfert technologique et au renforcement de capacités du personnel militaire. Toutefois, une importante limite de ce constat est que la plupart des textes qui avancent ces arguments évoquent essentiellement le cas de l'Afrique du Sud, ce qui ne permet pas vraiment de jauger dans quelle mesure cette tendance s'enracine de façon significative dans le cadre de la coopération militaire entre l'Inde et l'Afrique prise dans sa globalité. Ceci dit, selon Pham, l'Inde a consenti ces dernières années d'importants investissements pour aider à bonifier les capacités militaires de plusieurs pays africains, dont le Botswana, le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Gabon (Pham, 2013, p. 97). Lafargue (2006, p. 147) abonde dans le même sens en soutenant que l'Inde participe activement à la formation de nombreux cadres ou élites des armées du continent africain (environ un millier depuis les années 1990).

Outre l'aspect de la coopération militaire *stricto sensu*, le déploiement de nombreux casques bleus indiens sur le continent africain est également à considérer. L'Inde figure en effet parmi les plus importants contributeurs aux efforts de maintien ou de consolidation de la paix des Nations-Unies. Plus de 8000 soldats indiens sont déployés dans de missions de maintien de la paix, notamment au Soudan, en Érythrée et en République démocratique du Congo (RDC).

In fine, nous considérons que la coopération militaire entre l'Inde et l'Afrique ressemble à ce qu'il convient d'appeler une relation « gagnant-gagnant ». En effet, comme on l'a montré, si d'une part l'avant-gardisme indien dans ce domaine est nourri par ses ambitions géostratégiques et la protection de ses intérêts autour de l'Océan Indien, d'autre part, les pays africains tirent profit des transferts technologiques et des formations militaires offertes par l'Inde, en plus de l'importante contribution de ce pays aux opérations de maintien de paix en Afrique.

### d) Aide au développement de l'Inde en Afrique

Il est utile de passer en revue l'aide au développement de l'Inde vers l'Afrique pour évaluer dans quelle mesure elle est vraiment profitable aux pays destinataires. L'aide au développement est d'autant plus pertinente à étudier pour jauger de l'aspect « gagnant-gagnant » de la coopération indo-africaine dans la mesure où l'objectif de l'aide doit être clairement de soutenir ou d'aider les pays à

---

<sup>6</sup> « Concern about Chinese expansionism has resulted in the Indian navy seeking to deepen its defence and commercial engagement with the Seychelles, Madagascar, Mauritius and Mozambique. »

réduire la pauvreté. Si dans les autres formes de coopération (politique, économique ou militaire) la *realpolitik* peut prendre le dessus sur des considérations altruistes ou « morales », l'aide au développement devrait en principe être clairement mobilisée à des fins non-marchandes et selon des procédés non-marchands pour favoriser la réduction de la pauvreté et le renforcement des capacités locales au niveau des pays récipiendaires. Il convient de noter que l'Inde a été, et ce, jusqu'il y a peu, un récipiendaire de l'aide au développement, mais qu'elle a récemment amorcé une transition la faisant passer du statut de pays receveur à celui de pays donateur. (McCormick, 2008, p. 76).

L'aide au développement de l'Inde est en forte hausse relative (plus de 38% dans le budget 2015-2016). Toutefois, la majorité de l'aide indienne est destinée à ses voisins, c'est-à-dire des pays asiatiques en développement. La part de l'aide totale indienne consacrée à l'Afrique est de 3% (Da Lage, 2017). Ceci étant dit, étant donné que l'Inde elle-même fait encore face à des taux de pauvreté substantiels, de même que des inégalités abyssales, ce serait lui faire un procès injuste que de débattre sur les montants ou les pourcentages d'aide alloués à l'Afrique. Le plus important, nous semble-t-il est d'analyser les conditions et modalités entourant cette aide pour s'interroger sur sa réelle portée aux fins de la réduction de la pauvreté en Afrique.

Un des éléments les plus frappants lorsque l'on se penche sur l'aide au développement de l'Inde, c'est de constater son caractère « lié ». Selon les données du ministère indien des affaires étrangères, citées dans un article de Xavier Auréan : « L'aide indienne doit servir à 85 % pour l'achat de matériel ou l'attribution de marchés à des entreprises indiennes » (Auréan, 2019, p. 10). Lorsque l'on consulte la littérature, on se rend compte que les exemples corroborant cette tendance sont légion. Ainsi, Jain (2013) nous fait remarquer que les lignes de crédit de l'Inde sont assorties d'une conditionnalité importante, qui consiste à confier l'exécution du projet à une firme indienne. Dans le cas du Sénégal, l'Inde qui est le principal importateur d'acide phosphorique en provenance de ce pays, a un consortium qui « détient la majorité dans l'entreprise sénégalaise [Industrie chimique du Sénégal] » (Jain, 2013, p. 83). Cette aide, par son caractère lié, est symptomatique de velléités ouvertement mercantiles et ainsi sert essentiellement les intérêts de l'Inde par rapport aux pays africains. De plus, comme nous l'avons expliqué dans la partie de cet article traitant des relations économiques, ce genre de dynamique engendre des effets néfastes sur les industries locales africaines. Comme McCormick le soutient : « Une aide liée à l'achat de biens et de services étrangers aura probablement des effets négatifs sur la production locale [Traduction libre] »<sup>7</sup> (McCormick, 2008, p. 86).

Lorsque l'on regarde les principaux bénéficiaires de l'aide au développement indien, on peut se rendre compte que les intérêts économiques et stratégiques sont prioritaires pour New-Delhi. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (tableau 1), entre 2005 et 2010, le Soudan était le principal bénéficiaire de l'aide au développement indien. Comme on l'a montré précédemment dans ce travail, l'Inde est particulièrement investi dans l'exploitation des champs pétroliers de ce pays. Considérant la gestion autoritaire, néo-patrimoniale et foncièrement abusive en termes de respect de droits humains de la part des dirigeants soudanais, cette aide indienne est susceptible de profiter essentiellement aux intérêts économiques de l'Inde et à une certaine oligarchie soudanaise, mais pas à la population de ce pays en général. On peut voir aussi que des pays comme le Nigeria, l'Angola ou la RDC qui possèdent d'importantes ressources pétrolières et minières sont des pays de choix des projets de développement indien. Comme le soutient Kragelund à propos de l'aide indienne, « la majorité des nombreuses nouvelles initiatives, principalement sous la forme de lignes de crédit, ne peuvent pas être considérées comme étant de l'aide, car l'objectif n'est pas le développement social et économique, mais plutôt la promotion du commerce et des investissements [Traduction libre] »<sup>8</sup> (Kragelund, 2008, p. 596). Force est donc de constater que les impératifs de croissance économique et commerciale semblent supplanter la vocation altruiste ou à tout le moins mutuellement bénéfique qu'on atteindrait de l'aide au développement.

<sup>7</sup> « Aid that is tied to purchases of foreign goods and services is likely to have adverse effects on local manufacturing. »

<sup>8</sup> « The majority of the numerous new initiatives, mostly in the form of credit lines, cannot be considered aid as the purpose is not social and economic development but rather the promotion of trade and investment. »



Tableau 1 : Principaux bénéficiaires africains de l'aide au développement indien

**Table 5.4** Distribution of India's project-level development cooperation in Africa (2005–2010)

<i>Recipient country</i>	<i>Total development cooperation received (US\$)</i>
1. Sudan	673,383,404
2. Ethiopia	428,382,206
3. Mali	180,203,443
4. Ghana	169,411,002
5. Nigeria	117,491,407
6. Angola	110,123,347
7. Ivory Coast	109,124,459
8. Senegal	90,789,474
9. Burkina Faso	78,299,855
10. Congo, Democratic Republic	76,597,107
11. Rwanda	73,318,878
12. Zambia	72,285,139
13. Chad	69,541,316

Source : Mthembu, 2018, p. 87.

Sur un plan plus positif, l'aide indienne a permis certains résultats encourageants. Par exemple, l'assistance technique de l'Inde a permis la création de quelques institutions spécialisées au sein du continent africain, telles que le *Ghana-India Kofi Annan Centre of Excellence in ICT*, le *Entrepreneurial Training and Development Centre* au Dakar et le *Plastic Technology Centre* en Namibie (Sharma, 2007, p. 19). Par ailleurs, l'Inde accorde aussi des milliers de bourses à des étudiants d'Afrique, notamment dans les filières en informatique et en ingénierie. Toutefois, il reste à voir dans quelle mesure l'éducation qu'ils reçoivent en Inde leur permet concrètement de participer au progrès de l'Afrique. Enfin, une des initiatives majeures de l'Inde en Afrique est le *Pan-African e-network*. Dans le cadre de ce programme, l'Inde s'est engagée à verser 1 milliard de dollars américains pour connecter 53 pays africains « par le biais de réseaux satellitaires et de réseaux à fibres optiques pour promouvoir les programmes de télémédecine et de télé-éducation » (Shrivastava, 2009, p. 131).

Somme toute, l'aide indienne s'avère essentiellement alignée sur les intérêts et objectifs stratégiques et économiques de l'Inde, alors que l'aide au développement devrait avoir pour vocation primordiale de soutenir les efforts de pays récipiendaires dans la lutte contre la pauvreté. En ce sens, même si l'aide indienne a donné lieu à quelques réalisations prometteuses que nous avons énoncées ci-dessus, le caractère lié et clairement intéressé de cette « aide » est un problème majeur. En outre, le fait que cette aide n'accorde que peu de cas ou d'attention à la question du respect des droits humains et de la mise en place d'un État de droit dans de nombreux pays africains récipiendaires (de l'aide indienne) où ces enjeux se posent avec acuité nous mène à douter de la nature « gagnant-gagnant » d'une telle dynamique.

### Conclusion

Il ressort de ce travail que, globalement, la coopération entre l'Inde et les pays africains n'est pas gagnant-gagnant, mais essentiellement au bénéfice de l'Inde. Nous avons vu que les relations sur le plan politique et économique, de même que l'aide au développement fournie par l'Inde, étaient en grande partie en faveur des intérêts indiens. Cependant, cette analyse est quand même nuancée. Nous avons fait mention de certaines initiatives dans le cadre de ces relations qui sont davantage mutuellement bénéfiques et gagneraient donc à être renforcées. Qui plus est, nous avons soutenu que la coopération sur le plan militaire semblait conforme à une relation « gagnant-gagnant » même s'il faut reconnaître que la littérature limitée à ce propos nous incite à être plutôt mesuré dans cette affirmation. L'argument central qui a été démontré et qui fait écho à l'hypothèse énoncée en introduction est que cette relation indo-africaine favorise la prorogation des dépendances, la désindustrialisation et l'extraversion rentière, ce qui est plus ou moins une réplique des formes de coopération largement éprouvées et critiquées à juste titre. Ainsi, la coopération indo-africaine n'est

pas gagnant-gagnant, mais favorise davantage les intérêts de l'Inde. De plus, la complaisance des dirigeants indiens face aux abus de droits humains et à la mauvaise gouvernance de certains régimes africains, sous le prétexte de la non-ingérence cache mal des intérêts stratégiques et mercantiles prononcés.

Nous espérons que notre travail contribue aux travaux encore relativement limités mais florissants sur la coopération entre les pays africains et l'Inde. En nous servant d'une grille d'analyse que nous avons raffinée, notre réflexion a le potentiel d'apporter une valeur ajoutée dans la littérature, dans la mesure où nous avons de façon assez originale analysé plusieurs facettes (relations économiques, partenariat politique et militaire, aide au développement) de cette coopération, ce qui est plutôt rare dans le corpus de textes sur le partenariat Inde-Afrique. Toutefois, ce travail n'a pas une prétention généralisante. Nous estimons néanmoins que les remarques et conclusions auxquelles nous sommes parvenus sont une bonne indication de la dynamique de ces relations, dans la mesure où nous avons essayé autant que faire se peut de recourir à une diversité de pays africains dans nos illustrations des tendances de ce partenariat. Évidemment, notre travail comporte des limites. Le fait que l'Afrique comporte 54 pays, aux réalités bien hétérogènes rend l'analyse nécessairement limitée, même si on prend des précautions pour rendre le travail le plus représentatif possible. Il peut s'avérer que cette coopération prend d'autres formes avec certains pays africains, mais que nous n'avons pas pu les aborder directement.

Pour finir, disons qu'en regard aux résultats de notre étude, il s'avère important de travailler à ce que la coopération indo-africaine et plus généralement la coopération dite « Sud-Sud » s'améliore pour qu'elle soit réellement gage de bénéfice mutuel plutôt que de simplement s'arc-bouter sur une rhétorique « gagnant-gagnant » qui peine à se traduire en pratique. Pour cela, il est nécessaire d'aider les pays africains à bâtir des industries compétitives et à s'extirper du carcan de l'économie rentière qui n'aide pas à sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

### Liste des références

- Aurégan Xavier (2019). « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *L'Espace Politique*, 36(3), p.1-14.
- Bergamaschi, Isaline, Moore, Phoebe V. & Tickner, Arlene B. (Eds.). (2017) *South-south cooperation beyond the myths: Rising donors, new aid practices?*, International political economy series, Palgrave Macmillan, 323 pages.
- Cheru, Fantu. (2016). « Emerging Southern powers and new forms of South-South cooperation: Ethiopia's strategic engagement with China and India », *Third World Quarterly*, 37(4), p.592-610.
- Cairó-i-Céspedes, Gemma et Artur Colom-Jaén. (2014). « A political economy approach of India in Senegal. A "win-win" partnership? », *Revue canadienne d'études du développement*, 35:3, p.376-395.
- Da Lage, Olivier. 2017. *L'Inde : désir de puissance*, Paris : Armand Colin, 176 pages.
- Hugon, Philippe. (2011) « L'économie politique tricontinentale : le cas des relations de l'Afrique avec la Chine et l'Inde », *Revue Tiers-Monde*, 208(4), p. 45-63.
- Jain, Pooja. (2013). « Relations Inde-Sénégal : "émergence" d'une diplomatie de la coopération », *Afrique Contemporaine*, 248(4), 75-88
- Jeune Afrique. (le 18 mai 2011). « Afrique-Inde : un autre modèle? », *Jeune Afrique*, [En ligne]. [www.jeuneafrique.com] (Consulté le 10 Décembre 2019).
- Kragelund, Peter (2011). « Back to BASICS? the rejuvenation of Non-traditional donors' development cooperation with Africa », *Development and Change*, 42(2), p. 585-607.
- Lafargue, François. (2006). « L'Inde en Afrique : Logiques et limites d'une politique », *Afrique Contemporaine*, 219(3), p.137-149.
- Mawdsley, Emma et Gerard McCann. (2010). « The elephant in the corner? reviewing India-Africa relations in the new millennium », *Geography Compass*, 4(2), p. 81-93.
- Mawdsley, Emma et Gerard McCann. (Dir.). 2011. *India in Africa: changing geographies of power*,

- Cape Town: Pambazuka Press, 240 pages
- Mccormick, Dorothy. (2008). «China & India as Africa's New Donors: The Impact of Aid on Development », *Review of African Political Economy*, 35(115), p.73-92.
- Mthembu, Philani (2018). *China and India's development cooperation in Africa : The rise of southern powers*, International political economy series, Palgrave Macmillan, 147 pages (ebook).
- Pham, J. Peter(2013). «India's new African horizons: An American perspective», *Africa Review*, 5(2), p. 93-103
- Pratyush. (2013). «Role of China and India as development partners in Africa: A critique of neo-colonialism», *Review of Management*, 3(3), p. 23-30
- Ranjan, Sanjiv. (2016). «India-Africa defence cooperation against the backdrop of the 'Make in India' initiative», *African Security Review*, 25(4), p. 407-419.
- Santander, Sebastian (dir.) et al. 2014. *L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents*, Karthala,322 pages.
- Sharma, Anand. (2007). «India and Africa: Partnership in the 21st century», *South African Journal of International Affairs*, 14(2), p. 13-20.
- Shrivastava, Meenal. (2009). «India and Africa: From political alliance to economic partnership», *Politikon*, 36(1), p. 117-143.
- Taylor, Ian (2012). «India's rise in Africa», *International Affairs (London)*, 88(4), p. 779–798.